CENTRE GOUVERNEMENTAL DE CYBERDÉFENSE

CA-05

Plan d'action et des jalons

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

CA

Évaluation des systèmes et autorisation

Security Assessment and Authorization

CA-05 — Plan d’action et des jalons (PaFF)

Énoncés :

a. Développer un plan d’action et des jalons pour le système afin de consigner les mesures correctives de l’organisation pour corriger les faiblesses ou les lacunes relevées durant l’évaluation des contrôles et pour réduire et éliminer les vulnérabilités connues du système
b. Mettre à jour le plan d’action et les jalons existants [Affectation : fréquence définie par l’organisation] en tenant compte des constatations des évaluations de contrôles, des vérifications ou des examens indépendants et des activités de surveillance continue

Responsable : Aucun

Discussion :

Les plans d’action et des jalons sont utiles pour tout type d’organisation pour faire le suivi des mesures correctives planifiées. Par respect de la protection de la vie privée, le plan d’action et des jalons est souvent consigné dans l’EFVP. La réponse de la direction au risque associé et à l’engagement de la gardienne ou du gardien à l’égard de l’atténuation des risques d’atteinte à la vie privée devrait être documentée dans l’artéfact du plan d’action et des jalons. Le plan de sécurité et de protection de la vie privée et le plan d’action et des jalons documentent différents aspects de conformité nécessaire. Bien qu’il puisse y avoir un certain chevauchement, il est à noter qu’en général, les documents n’indiquent pas les mêmes risques.